

## Subventions pour congrès

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 2001 :

- 8 000 F (1 219,59 €) au District France-Monaco des Kiwanis pour l'organisation du 5<sup>ème</sup> Congrès national, du 4 au 7 mai, au Kursaal et à Micropolis, où se sont retrouvés 700 membres.

- 3 500 F (533,57 €) à l'Association Alcool Assistance - La Croix d'Or du Doubs pour l'organisation du congrès régional Alcool Assistance Bourgogne/ Franche-Comté, le 13 mai, à Chalezeule. Ce congrès a regroupé 300 personnes environ.

- 8 000 F (1 219,59 €) à l'Association Régionale Patronale de Médecine du Travail pour l'organisation des 26<sup>èmes</sup> journées nationales de Médecine du Travail du Bâtiment et des Travaux publics qui auront lieu les 14 et 15 juin prochain à Micropolis. Le thème de ces journées sera : les pathologies de l'épaule. Cette manifestation réunira 700 professionnels de la santé.

- 7 000 F (1 067,14 €) à l'Union Syndicale Autonome Justice pour l'organisation du 5<sup>ème</sup> Congrès National et Européen de l'USAJ du 3 au 5 octobre prochain, au Kursaal. Thème principal du congrès : le décalage social. 300 personnes participeront aux travaux.

- 3 000 F (457,35 €) au Comité d'organisation des Olympiades régionales de la chimie pour la mise en place des 17<sup>èmes</sup> Olympiades dont la finale a eu lieu le 24 février. Une centaine de lycéens des classes terminales scientifiques ont participé à cette manifestation.

- 3 000 F (457,35 €) à l'Ecole d'Orthophonie de la Faculté de Médecine et Pharmacie pour l'organisation des 4<sup>èmes</sup> confrontations orthophoniques de Franche-Comté qui ont eu lieu les 29 et 30 mars dernier au Kursaal. 150 personnes étaient présentes.

- 3 000 F (457,35 €) à l'UFR des Lettres, laboratoire de littérature et histoire des pays de langues européennes pour l'organisation d'un colloque intitulé «l'exemplum narratif dans le discours argumentatif, XVIe et XXe siècles» qui s'est déroulé du 10 au 12 mai à l'IUFM Griffon. Une trentaine de spécialistes français et européens se sont retrouvés autour de ce thème.

- 30 000 F (4 573,47 €) (soit le deuxième et dernier versement d'une subvention totale de 60 000 F) à l'Association Générale des Institutrices d'Ecoles Maternelles (DGIEM) pour l'organisation de son 74<sup>ème</sup> Congrès national du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet prochains à Micropolis.

- 20 000 F (3 048,98 €) (soit la 2<sup>ème</sup> tranche sur les 3 prévues) à Amnesty International pour l'organisation du Congrès national de sa section française du 8 au 10 mars 2002 à Micropolis.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 76 500 F (11 662,35 €) sera imputée au chapitre 92.95.6574.89052.200 et la somme de 9 000 F (1 372,04 €) sera imputée au chapitre 92.95.65738.89052.200.

«**M. LE MAIRE :** Nous aurons peut-être la visite du Ministre de l'Education Nationale lors du congrès national organisé par l'Association des Institutrices d'Ecoles Maternelles».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. ROIGNOT ne participant pas au vote pour les points concernant l'Université), adopte cette répartition.

*Récépissé préfectoral du 14 juin 2001.*